

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 10 JUIN 2010

COMPTE-RENDU

Présents : D. QUET ; J-M. VALLA ; V. BARD ; D. CHASSOULIER ; B. QUIBLIER ; M. MONTMAGNON ; H. CHAMBON ; P. COURSDON ; S. DARNAUD ; M. GAYFFIER ; M-T. MEYER ; O. LAVIOLETTE ; J-M. ROYANNEZ ; M. CROUZET ; S. VRANCKX ; B. RUNDLER ; A. FERRIER ; P. ZANI ; G. KOLLE ; R. GUIRAL (arrivé à 21h) ; B. TEYSSOT ; C. CROZET.

Absents excusés : S. LEROY ; G. COUPPE DE K'LOURY ; S. GUERBAS (non excusée) ; F. MICHEL DIT BARON ; M. RIVOIRE.

Procurations : S. LEROY à J.M. VALLA ; F. MICHEL DIT BARON à S. DARNAUD ; G. COUPPE DE K'LOURY à J.M. VALLA ; M. RIVOIRE à D. CHASSOULIER.

Secrétaire de séance : D. CHASSOULIER.

ORDRE DU JOUR

OBJET	Pour	Contre	Abst.	Observations
1- Procès-Verbal d'installation de Monsieur Patrick ZANI	Pas	de	vote	Suite au décès de Claude ROBIN, M. Zani est installé à la place vacante
2- Election d'un adjoint	25			Suite au décès de M. Robin, 5 ^{ème} adjoint, il est procédé à l'élection d'un nouvel adjoint. Est élu : Jean-Marie ROYANNEZ.
3- Commissions municipales : modification de composition	25			Suite à la modification de la composition du Conseil Municipal, les commissions municipales sont réorganisées (liste jointe au présent compte-rendu)
4- Election d'un représentant de la Commune au sein du SIEPV	25			Monsieur Robin représentait la Commune au sein du SIEPV. Représentera désormais la Commune au sein du SIEPV : M. CROUZET et O. LAVIOLETTE (en remplacement de J.M. VALLA démissionnaire).
5- Election d'un représentant au sein d'Energie SDED	25			Monsieur Robin représentait la Commune au sein d'Energies SDED, en tant que suppléant. Représentera désormais la Commune au sein d'Energies SDED : M. RIVOIRE
6- Zone d'activités 2000-II : approbation du compte administratif 2009 et affectation des résultats	24			Le compte administratif 2009 de la zone est approuvé. Il fait ressortir un excédent d'investissement de 191 870,32 euros. (DQ est sorti)
7- Zone d'activités 2000-II : approbation du compte de gestion	25			Le compte de gestion dressé par le Trésorier Municipal, conforme au compte administratif, est approuvé.
8- Zone d'activités 2000-II : décision modificative n° 1	25			L'excédent susmentionné est repris au budget.

OBJET	Pour	Contre	Abst.	Observations
9- Budget général : décision modificative n° 2	26			L'excédent d'assainissement 2009 est repris au budget général suite à la clôture du budget d'assainissement (transfert de la compétence assainissement à la communauté d'agglomération) ; des écritures sont passées pour permettre la régularisation de l'emprunt assorti d'une ligne de trésorerie.
10- Aménagement de la rue de la Liberté : demande de subvention au titre de la Dotation Cantonale Patrimoine et de la Réserve Parlementaire de Monsieur PIRAS	26			Le coût estimatif de l'opération d'aménagement de la rue de la Liberté est de : 558 409.58 euros. Dans ce cadre, deux subventions sont sollicitées : au titre de la dotation cantonale patrimoine et de la réserve parlementaire.
11- Garantie de l'emprunt CAF accordé à la MJC pour l'acquisition d'un véhicule	26			La Mairie se porte garante de l'emprunt consenti par la CAF à la MJC pour l'acquisition d'un minibus, et ce, à hauteur de 2 370 €.
12- Mise à disposition d'un local communal : signature d'un bail précaire avec L'ADAPT	26			Location à titre précaire du local situé au 1 ^{er} étage de l'aile ouest de la Mairie à L'ADAPT, moyennant un loyer fixé à 670 € mensuels.
13- Location de salles : remboursement d'arrhes	26			Suite à une annulation de réservation justifiée, de l'Espace Liberté, le preneur se voit remboursé des arrhes versées.
14- Service de restauration scolaire : modification du règlement intérieur	26			Redéfinition des règles d'accueil des enfants au sein du service municipal de restauration scolaire.
15- Mise en place des études surveillées : règlement intérieur	26			Le service d'étude surveillée est proposé aux enfants des écoles Bouvier et Blanc, scolarisés en élémentaire, cycle 3, les lundi, mardi, jeudi, de 16h30 à 17h45. L'encadrement est assuré par du personnel communal.
16- Mise en place des études surveillées : fixation des tarifs	26			Le prix de l'heure et quart d'étude est fixé à 3.20 euros.
17- Educateur des activités physiques et sportives : création de poste	26			Suppression du poste de 22 heures créé en 1977 et création d'un poste de 30,25 heures.
18- Distribution du Point Com : création de poste	26			Un poste permanent dédié à la distribution du journal municipal est créé. Il porte sur une prestation de 37 heures pour chaque distribution.
19- Signature d'une convention avec la bibliothèque pédagogique	Retirée	de l'ordre	du jour	Une convention portant sur la bonne utilisation des fonds documentaires proposés par la bibliothèque pédagogique est signée entre la Commune, l'Inspection Académique, la ville de Bourg-lès-Valence et les Centres régional et départemental de documentation pédagogique.
20- Regroupement des certificats d'économie d'énergie	26			Transfert des certificats d'économie d'énergie issus de travaux d'efficacité énergétique à Energie SDED.

Affaires Diverses

DIA : La Commune ne préempte pas.

Une minute de silence à la mémoire de Claude ROBIN a été observée à l'ouverture du Conseil Municipal.

Prochains Conseils Municipaux : 8 JUILLET, 20 JUILLET, 9 SEPTEMBRE, 7 OCTOBRE, 4 NOVEMBRE et 16 DECEMBRE 2010 à 20 heures.